



Livret #5

Serie de livrets :
« Prenez votre futur en main »

ANTICIPER SON AVENIR : COMMENT PRÉPARER SA RETRAITE ?

 **ANGLE**

www.angle-cerp.carloalberto.org

Ce livret est le cinquième d'une série de cinq qui vise à améliorer l'éducation économique et financière des jeunes. L'éducation économique et financière est une connaissance de base qu'il est possible d'acquérir tôt dans la vie pour que les décisions de chacun soient plus avisées et judicieuses. Cela s'applique particulièrement aux décisions qui entraînent des conséquences à long terme et qui nécessitent de réfléchir en termes de cycle de vie de l'individu. Bien que les cinq livrets soient liés et se réfèrent les uns aux autres, chacun d'entre eux peut être lu indépendamment des autres.

Le premier livret de la série fournit une introduction générale sur les concepts nécessaires à la prise de décisions financières au cours de la vie. Les quatre autres livrets se focalisent plus particulièrement sur les décisions économiques les plus importantes en fonction des différentes étapes du cycle de vie. Le deuxième livret porte sur les choix concernant l'éducation, comme la décision de quitter l'école et d'entrer sur le marché du travail ou encore l'effort à investir dans les études. Le livret 3 se concentre sur des décisions d'épargne et d'endettement. Le quatrième livret aborde les nombreux aspects liés à ce qui est souvent vu comme l'une des décisions financières les plus importantes dans la vie des individus : l'achat et le financement de leur résidence principale. Enfin, ce dernier livret traite de la retraite et de la sécurité financière à ce moment de la vie

Ces cinq livrets font partie du projet "*A Network Game for Lifecycle Education*" (ANGLE), financé par le programme Erasmus+ de l'UE. Ce projet vise à promouvoir et à renforcer les connaissances financières et économiques des jeunes générations en Europe. Il adopte une perspective de cycle de vie pour aider les jeunes à envisager un horizon de long terme et à réfléchir aux conséquences futures de leurs décisions. Au-delà des livrets, le projet ANGLE a pour mission de créer un jeu de société qui aidera les jeunes à améliorer leurs connaissances économiques et financières grâce à une implication et une participation active. La lecture des livrets est une excellente préparation pour jouer au jeu. Pour les lecteurs qui ne sont pas amenés à jouer au jeu, les livrets peuvent également les aider à prendre des décisions économiques et financières importantes de manière plus informée et réfléchie.

Le livret a été réalisé par **Arthur van Soest** de Tilburg University.

Il a été traduit en français par des étudiants de l'Université Paris Dauphine-PSL, sous la supervision de Martine Carré-Tallon, Laetitia Gabaut et Jérôme Mathis.

Réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne - programme **Erasmus+**.

Plus d'informations sur : <https://www.carloalberto.org/wwwangle-cerpcarloalberto.org>

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



LIVRET 5

ANTICIPER SON AVENIR : COMMENT PRÉPARER SA RETRAITE ?

De nombreuses personnes en fin de carrière regrettent de "ne pas avoir épargné assez tôt". Selon une étude récente de la compagnie d'assurance Aegon, plus de la moitié des travailleurs auraient souhaité commencer à épargner pour leur pension de retraite plus tôt ou regrettent d'avoir cessé d'épargner.^{1,2}



De même, une autre étude révèle que "le fait de ne pas avoir épargné plus tôt dans la vie pour se constituer une pension est le plus grand regret financier de plus d'un quart des personnes de plus de 65 ans".³

Dans tous les pays développés, la grande majorité des personnes prennent leur retraite lorsqu'elles deviennent âgées : elles ne perçoivent plus de salaire et reçoivent généralement une pension de retraite à la place. Pendant leur vie active, une partie de leurs revenus est retenue et utilisée pour constituer cette pension. Celle-ci leur assure un revenu mensuel à partir du moment où ils prennent leur retraite jusqu'à leur décès ou leur donne simplement le montant qu'ils ont accumulé grâce à leurs cotisations sous la forme d'un patrimoine financier qu'ils peuvent utiliser pour maintenir leur niveau de vie, ou dépenser autrement. La manière dont les pensions sont organisées varie selon les pays et les professions. Dans de nombreux pays, les pensions organisées et versées par l'Etat jouent un rôle primordial (premier pilier). Dans d'autres pays, les employeurs mettent en place un fonds de pension professionnel pour organiser l'épargne-pension de leurs salariés (deuxième pilier). D'autres dispositifs volontaires en matière de pension peuvent être choisis individuellement, par exemple par des travailleurs indépendants (troisième pilier).

Dans ce livret, nous nous concentrons sur la signification des pensions pour les individus avant et après la retraite, plutôt que sur les institutions de retraite ou

¹ Creative, '[Pension Savings and Members' Biggest Pension Regret](https://www.creativebenefits.co.uk)', [creativebenefits.co.uk](https://www.creativebenefits.co.uk).

² Retirement Planner, '[Members' biggest pension regret is "not saving early enough"](https://www.retirement-planner.co.uk)', [Survey, retirement-planner.co.uk](https://www.retirement-planner.co.uk).

³ Blue Sky Financial Planning, '[Failing to save for pension is top money regret of over 65s](https://www.blueskyfp.co.uk)', [blueskyfp.co.uk](https://www.blueskyfp.co.uk).

la manière dont le système de retraite est organisé. L'idée générale est que les cotisations de pension transforment les revenus actuels en revenus futurs, indépendamment de la nature exacte du système de pension.

L'épargne en vue de se constituer une pension est cruciale pour garantir un niveau de vie adéquat et un bien-être financier pendant les vieux jours. En fonction de nombreux facteurs, certaines personnes se constitueront presque automatiquement une pension adéquate, tandis que d'autres devront être plus proactives pour épargner suffisamment en vue de leur retraite. Les cotisations de retraite versées au cours de la vie active assurent un revenu à la retraite, et en raison du rendement espéré des investissements, les cotisations versées dès l'entrée dans la vie active peuvent être particulièrement utiles, même si la retraite peut sembler encore loin. Il est donc important de tenir compte de l'impact sur la retraite des choix effectués sur le marché du travail au début de la carrière. Un emploi offrant un bon plan de retraite et un salaire légèrement inférieur peut être plus attrayant qu'un emploi équivalent, mieux rémunéré mais n'offrant pas de plan de retraite.

Dans ce livret, nous aborderons les principales caractéristiques communes des systèmes de pension en Europe. Nous expliquerons pourquoi la planification de la retraite et le calcul des pensions ont de l'importance pour les décisions financières de chacun en début de carrière à la fois sur le marché du travail et en termes de planification financière. Les questions que nous examinerons sont les suivantes :

- Devriez-vous vous préoccuper de votre pension lorsque vous choisissez votre premier emploi ou lorsque vous décidez de changer de travail ?
- Si vous avez le choix d'épargner via un produit d'épargne retraite individuel ou d'épargner d'une autre manière, quelles sont les considérations qui peuvent vous aider à prendre cette décision ?
- Que signifie avoir une pension adéquate, et comment pouvez-vous vérifier si votre pension sera adéquate ?
- Quelles sont les conséquences de vos dispositions en matière de pension pour votre partenaire et vos enfants, et ont-elles une incidence sur vos choix ?
- Quel est le lien entre les pensions et la planification d'une retraite anticipée ou plus tardive ?
- Comment votre retraite s'intègre-t-elle dans le schéma complet de planification de votre cycle de vie financier ?

Deux parcours professionnels radicalement différents

Dans cette section, nous introduisons plusieurs concepts importants relatifs à la pension de retraite, en utilisant deux exemples très différents. Si les dispositions institutionnelles varient considérablement d'un pays à l'autre, les principales caractéristiques de la préparation financière à la retraite dans ces deux exemples sont représentatives de nombreux pays européens.

1. Juliette : une employée avec une pension de retraite adéquate

Juliette a fait carrière dans le secteur de la fonction publique, travaillant pour plusieurs ministères et à différents postes. Elle a commencé comme jeune fonctionnaire, en aidant à rédiger des rapports de politique générale pour le ministère du Travail et de l'Emploi, et après une série de promotions et de passages dans différents ministères, elle a maintenant 63 ans et dirige l'un des départements du ministère des Finances. Comme elle a toujours travaillé dans le secteur public, il n'y a eu aucun changement de son régime de retraite au cours de sa carrière. Une partie de son salaire a toujours été utilisée pour constituer sa pension de retraite, et son employeur a contribué à une part encore plus importante. C'était le régime par défaut proposé par son employeur (et par d'autres employeurs du secteur public). Juliette n'avait pas à s'inquiéter outre mesure pour sa retraite. En effet, tant qu'elle restait dans le secteur public, elle accumulait automatiquement des droits à la retraite tous les mois.

Suivant les conseils de ses collègues, Juliette a toujours suivi l'évolution du niveau de sa future pension de retraite, car elle s'est rendu compte que le processus visant à s'assurer que l'on dispose d'une pension adéquate commence tôt dans la carrière. Maintenant qu'elle a atteint l'âge de 63 ans, elle souhaite avoir une vision plus détaillée de sa situation financière après la retraite. En dehors de son patrimoine qu'elle a constitué pour sa future pension, elle a investi toutes ses économies dans sa maison et elle a fini de rembourser son prêt immobilier le mois dernier. Elle est donc libre de tout crédit auprès de sa banque ! En revanche, elle n'a pas de patrimoine financier.

Cependant, récemment, Juliette a non seulement fait le bilan du niveau de la pension qu'elle peut recevoir chaque année, mais elle a également consulté le site internet dédié à sa pension personnelle, où elle peut utiliser un outil pour explorer ses possibilités de choix à la retraite. La première chose qu'elle veut savoir, c'est le niveau des droits de pension retraite qu'elle a accumulé au fil des ans et combien elle peut encore y contribuer dans les années à venir. L'âge

officiel de la retraite dans son pays est de 67 ans, c'est-à-dire l'âge auquel son employeur peut l'obliger à prendre sa retraite. Elle peut prendre sa retraite plus tôt si elle le souhaite.

Le patrimoine retraite accumulé de Juliette est illustré dans la figure ci-dessous. Si elle prenait sa retraite maintenant, son patrimoine retraite accumulé serait de 680 000 € (partie gauche du graphique). Si elle continue à travailler jusqu'à 67 ans, le montant espéré (en supposant que ses revenus ne changent pas) sera de 800 000 € (partie droite du graphique). Plus elle travaillera longtemps, plus le montant total sera élevé. Il y a deux raisons à cela : Premièrement, tant que Juliette travaille, elle et son employeur versent de nouvelles cotisations. Deuxièmement, les cotisations du passé sont investies par le fonds de pension, avec un retour sur investissement positif. Plus le patrimoine reste investi longtemps, plus sa valeur finale sera élevée.



Bien que cela n'ait pas de rapport direct avec ce que Juliette peut faire une fois à la retraite, il est intéressant de voir comment se constitue le patrimoine de retraite accumulé (voir les différentes couleurs du graphique, sans tenir compte de la ligne jaune en haut). La partie orange du bas représente les propres contributions de Juliette, c'est-à-dire le montant qu'elle a versé et qu'elle continue de verser directement au fil des ans, déduit de son salaire brut. La partie bleu clair est le montant payé directement par son employeur. Ce montant est indépendant du salaire brut de Juliette, mais il entraîne des coûts de personnels additionnels pour l'employeur.

La partie bleu foncé du graphique provient du retour sur investissement. C'est de loin la partie la plus importante (440 000 euros à 63 ans et plus de 500 000

euros à 67 ans) ! Cela s'explique par les nombreuses cotisations versées dans le passé à différents moments de la carrière de Juliette. Cette partie de son patrimoine retraite a eu le temps de fructifier, avec en moyenne, des rendements positifs pendant de nombreuses années. Dans le livret 1, vous avez déjà appris que, sur le long terme, le gain total d'un investissement peut devenir substantiel, même avec un faible taux de rendement annuel.

Exercice 1 Pension de retraite accumulée à différents âges de départ à la retraite (voir  le Livret 1 pour avoir plus de détails sur les intérêts composés)

- a. Supposons que le taux de rendement annuel soit de 4% et que vous commenciez à investir avec un patrimoine initial de 10 000€. Vous ne touchez plus à cet argent et ne versez pas non plus de nouvelles cotisations. Quel est le montant de votre patrimoine au bout de 10 ans ? Au bout de 30 ans ? Combien de temps vous faut-il pour doubler le montant avec lequel vous avez commencé ?
- b. Maintenant, supposons que vous versiez 10 000€ chaque année pendant 10 ans. Le taux de rendement annuel reste inchangé, à 4%. Quel est le montant de votre patrimoine au bout de 10 ans ? Supposons que tous les versements sont effectués le 1^{er} janvier. Quelle est la valeur de votre patrimoine à la fin de l'année de votre dernière cotisation (la 10^{ème} année) ?

Réponses

- a. Avec les intérêts composés, on obtient après 10 ans : $10\,000 \times (1+0,04)^{10} = 10\,000 \times (1,04)^{10} = 14\,802,44\text{€}$. Après 30 ans, on obtient : $10\,000 \times (1+0,04)^{30} = 10\,000 \times (1,04)^{30} = 32\,433,98\text{€}$. Après k années, le montant de notre patrimoine est : $10\,000 \times (1,04)^k$. Pour trouver le nombre d'années k au bout desquelles nous doublons la valeur de notre patrimoine initial, nous fixons le montant final à $20\,000\text{€} = 2 \times 10\,000$ que nous égalisons avec $10\,000 \times (1,04)^k$. Nous obtenons ainsi $(1,04)^k = 2$. On constate que $(1,04)^{17} = 1,948$ et que $(1,04)^{18} = 2,026$. Il faut ainsi 18 ans pour doubler le montant initial de notre patrimoine.
- b. La première cotisation (versée en $t = 0$) a 10 ans pour générer du rendement, sa valeur finale est donc de $10\,000 \times (1 + 0,04)^{10}$. La deuxième cotisation est effectuée un an plus tard et n'a que neuf ans pour générer un rendement, sa valeur finale est donc de $10\,000 \times (1 + 0,04)^9$ et ainsi de suite... La dernière cotisation a un an pour générer un rendement et sa valeur finale est de $10\,000 \times (1 + 0,04)$. La valeur totale de toutes les cotisations en date terminale ($t = 10$) est la somme de toutes les valeurs finales soit : $10\,000 \times (1,04^{10} + 1,04^9 + \dots + 1,04^1) = 10\,000 \times 1,04 \times (1 + 1,04 + \dots + 1,04^9)$. En utilisant

la formule d'une série géométrique (voir le Livret 2) ou en additionnant simplement les dix nombres, on trouve que cette valeur totale est de $10\,400 \times (1 - 1,04^{10}) / (1 - 1,04) = 10\,402 \times 0,4802 / 0,04 = 124\,863\text{€}$.

En supposant que Juliette prendra sa retraite à l'âge de 67 ans, le montant de 800 000€ lui semble formidable, mais en réalité, ce montant n'est pas si informatif pour elle. Les règles de son fonds de pension impliquent qu'elle ne peut pas utiliser ce montant comme bon lui semble. Ce montant servira à générer un revenu mensuel à partir du moment où elle prendra sa retraite et ce aussi longtemps qu'elle vivra. (Il faut savoir que Juliette est célibataire. Si elle ne l'était pas, il pourrait y avoir des clauses pour son conjoint dans le cas où Juliette venait à décéder). En principe, le revenu mensuel en termes de pouvoir d'achat restera le même durant tout le reste de sa vie, c'est-à-dire que les variations de prix (l'inflation) seront prises en compte en augmentant le montant nominal. Ainsi, pour évaluer ce que Juliette pourra faire avec ce montant d'argent, elle pourra supposer que les prix restent constants à travers le temps ; si les prix évoluent, son revenu mensuel évoluera de la même manière pour préserver son pouvoir d'achat.

Le revenu annuel que perçoit Juliette tout au long de sa vie de retraitée est appelée **rente**. Cette rente dépend bien évidemment de son patrimoine retraite accumulé au moment de son départ à la retraite et ainsi que de son âge de départ à la retraite. Le montant total est utilisé pour acheter la rente. Si elle prend sa retraite plus tardivement, alors le nombre d'années pendant lesquelles elle percevra la rente diminuera, de sorte que sa rente mensuelle augmentera. En utilisant l'outil du site internet dédié à sa pension personnelle, Juliette calcule que son revenu mensuel avant impôt (brut) provenant de la rente, si elle prend sa retraite à 67 ans sera de 3 200€. Si elle prend sa retraite à 63 ans, ce revenu sera de 2 800€. Après les impôts sur le revenu qui s'appliquent à Juliette, l'outil montre que son revenu mensuel après impôt (revenu net) provenant de la rente sera d'environ 2 080€ si elle prend sa retraite à 67 ans, et de 1 904€ si elle prend sa retraite à 63 ans.

RENTE DE RETRAITE

Une rente est un produit qui vous verse un revenu régulier. La **rente de retraite** en est un cas particulier : elle fournit un revenu stable après le départ à la retraite. Une fois versée, elle ne peut plus être modifiée, et sera payée jusqu'à la fin de votre vie, quelle que soit votre espérance de vie. Elle constitue donc une **assurance de longévité** : vous ne manquerez jamais d'argent, même si vous vivez beaucoup plus longtemps que la moyenne des individus.

Le revenu que vous recevrez dépend du montant accumulé sur votre plan d'épargne retraite, de votre âge au moment où la rente commence à être versée et également d'autres options que vous pouvez choisir (par ex. une clause pour votre conjoint si vous décédez avant lui). Selon la nature de votre plan d'épargne retraite, le montant peut également dépendre des conditions du marché au moment où vous achetez la rente.

Exercice 2 Revenu d'une rente de retraite :

- Expliquez pourquoi cette rente implique une assurance contre le risque de vivre très longtemps.
- Vérifiez que la différence en pourcentage entre le revenu net et le revenu brut est plus importante si Juliette prend sa retraite à 67 ans que si elle prenait sa retraite à 63 ans. Pouvez-vous expliquer ce phénomène ?
- Supposons que Juliette prenne sa retraite à 67 ans. Supposons qu'il lui reste environ 21 ans à vivre. Calculez le montant brut total qu'elle s'attend à recevoir pendant ces 21 années (uniquement le montant total, pas la valeur présente). Comparez ce chiffre avec son patrimoine de retraite à l'âge de 67 ans.
- Si Juliette avait un partenaire et qu'elle voulait qu'il reçoive une partie de sa pension dans le cas où elle venait à décéder avant lui, le montant mensuel qu'elle recevrait serait-il plus élevé, moins élevé ou identique ?

Réponses

- Plus vous vivez longtemps, plus vos frais de subsistance totaux sont importants. Si vous venez de dépenser votre patrimoine, vous courez le risque d'être à court d'argent si vous vivez très longtemps. Avec une rente, ce risque est couvert, puisque la rente garantit le même revenu chaque année jusqu'à la fin de votre vie.
- Le chiffre 2 080 représente 65% de 3 200 (c'est-à-dire un taux d'imposition de 35%), tandis que celui de 1 904 représente 68% de 2 800 (c'est-à-dire un taux d'imposition de 32%). Cela s'explique par le fait que le système fiscal est toujours progressif en Europe : plus votre revenu brut est élevé, plus le pourcentage de votre revenu brut

payé en tant qu'impôt sur le revenu est important, et donc plus le pourcentage qui reste en tant que revenu après impôt est faible.

- c) Un total de 21 ans, or on compte 12 mois par an, soit $12 \times 21 \times 3\,200\text{€} = 806\,000\text{€}$. Ce montant diffère du patrimoine retraite à 67 ans (qui est de 800 000€), car il génère encore un rendement après 67 ans. D'autre part, il y a également des frais et une prime d'assurance facturés par l'organisme de pension qui réduisent ainsi la rente mensuelle.
- d) Il sera plus faible, car une partie du patrimoine retraite que Juliette a accumulé sera utilisée pour assurer son partenaire.

Les montants mentionnés ci-dessus ne dépendent pas, en principe, des rendements que le fonds de pension réalise sur les contributions versées par les cotisants, puisque le régime est un **régime à Prestations Définies (PD)**. Il existe un petit risque que le fonds de pension connaisse des difficultés financières et soit contraint de réduire les montants qu'il accorde à tous ses participants, mais Juliette décide d'ignorer ce risque. La situation serait différente dans le cas d'un **régime à Cotisations Définies (CD)** (voir Livret 1), où les pensions annuelles dépendent directement des performances et rendements du fonds de pension.

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES (PD) ET A COTISATIONS DÉFINIES (CD)

Un **régime de retraite à prestations définies (PD)** est un type de régime de retraite qui promet des paiements de pension déterminés, calculés à partir des revenus passés de l'individu, de son ancienneté et de son âge. Il ne dépend pas directement du rendement des investissements individuels. Traditionnellement, de nombreuses entités gouvernementales et publiques, ainsi que de grandes entreprises, offrent des régimes à prestations définies. Les cotisations sont généralement versées par l'employeur (en plus du salaire de l'employé) et l'employé (en utilisant une partie de son salaire brut) et sont souvent traitées favorablement sur le plan fiscal.

Un régime PD est défini, dans le sens où la formule de calcul des prestations est définie et connue à l'avance. À l'inverse, pour un **régime d'épargne-retraite à cotisation définie (CD)**, la formule de calcul des cotisations de l'employeur et du salarié est définie et connue à l'avance, mais la prestation à verser n'est pas connue à l'avance. Dans de nombreux pays et pour de nombreuses professions, la participation au régime de retraite est obligatoire. Parfois, les cotisations sont flexibles dans certaines limites, de sorte que le salarié peut (dans une certaine mesure) choisir le montant à investir dans son patrimoine de retraite. Dans d'autres cas, il n'y a aucune flexibilité, et tout est automatique.

L'étape finale est d'évaluer la pension de Juliette en comparaison avec ce qu'elle souhaite dépenser une fois à la retraite. Son fonds de pension lui offre

également un outil pour cela. Juliette peut indiquer combien d'argent elle prévoit de dépenser par mois pour différentes catégories de biens et de services : prêt hypothécaire ou loyer ; chauffage, électricité et autres frais fixes ; assurance ; transport ; alimentation et articles divers ; soins personnels ; santé ; loisirs ; et autres. En additionnant ces dépenses, on obtient le revenu dont elle aurait besoin.

Pour l'aider dans cette tâche difficile, le fonds de pension lui indique ce qu'un ménage moyen ayant un revenu similaire dépenserait dans chaque catégorie. Juliette peut utiliser ces montants, mais elle s'en écartera probablement. Par exemple, elle est propriétaire de sa maison et a déjà complètement remboursé son emprunt immobilier, de sorte que ses frais de logement seront beaucoup moins élevés que le point de comparaison (le ménage moyen). (Voir également le Livret 3, qui décrit les principes clés de la gestion budgétaire).

Juliette conclut qu'elle s'attend à dépenser 2 000€ par mois, mais il y a une incertitude : elle pourrait aussi vouloir dépenser plus. Par exemple, si sa santé se détériore, elle pourrait vouloir engager quelqu'un pour faire le ménage et les courses. Elle considère toutefois qu'il est très peu probable qu'elle ait besoin de plus de 2 300€ par mois. Si nécessaire, elle pourrait également exploiter son patrimoine immobilier et contracter un *prêt hypothécaire inversé*, ce qui lui permettrait de dépenser une partie de l'argent investi dans sa maison sans avoir à déménager. (Voir le Livret 4 pour en savoir plus sur les prêts hypothécaires et le logement).

Exercice 3 Retraite anticipée et joindre les deux bouts :

- a) Conseilleriez-vous à Juliette de prendre sa retraite à 63 ans ? Pourquoi ?
- b) Si Juliette insiste pour prendre sa retraite à 63 ans parce qu'elle n'en peut plus de son travail (et qu'elle ne pense pas qu'un autre emploi rémunéré sera meilleur), que peut-elle faire pour que cela soit financièrement réalisable ?

Réponses

- a) Sans revenu additionnel, la réponse semble être un non catégorique, car son revenu mensuel (1 904€) ne suffirait pas à couvrir le coût de la vie prévu (2 000€).
- b) Il y a principalement deux possibilités. La première consiste à dépenser moins que prévu et à accepter un niveau de vie inférieur. L'inconvénient évident de ce choix est que Juliette ne pourra pas s'offrir le confort de vie auquel elle s'est habituée. L'autre possibilité est d'emprunter de l'argent. La façon la plus intéressante de le faire dans

son cas est probablement de contracter un *prêt hypothécaire inversé*. Cela lui permettrait de dépenser le patrimoine investi dans sa maison.

Albert et Joe : Ils n'ont jamais eu de patron !

Albert et sa conjointe, Joe, ont toujours apprécié leur indépendance et sont fiers de dire qu'ils n'ont jamais travaillé pour un patron. Cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas travaillé, bien sûr : au fil des ans, ils ont gagné leur vie grâce à des emplois indépendants. Albert a travaillé de nombreuses années en tant que photographe indépendant et sa compagne est journaliste freelance. Depuis plusieurs années, ils se sont spécialisés dans l'histoire et l'architecture et proposent principalement des visites guidées à pied, montrant aux visiteurs étrangers et nationaux les points forts de l'histoire et de la belle architecture de leur ville. Ils aiment leur travail et prennent très au sérieux les paroles de Mark Twain dans le Livret 1 : « Trouvez un travail que vous aimez faire et vous n'aurez jamais à travailler un seul jour de votre vie ».

Albert et Joe ont toujours tenu à profiter de la vie plutôt qu'à épargner pour un avenir incertain ou une vieillesse lointaine. Ils louent un appartement dans le centre de la ville et dépensent la plupart de leurs revenus dont ils n'ont pas besoin pour leurs dépenses quotidiennes, en voyageant dans des endroits exotiques comme le Brésil et la Thaïlande. Par conséquent, ils n'ont pas accumulé de patrimoine financier, ni de patrimoine immobilier.

Bien qu'Albert et Joe aiment leur travail et n'aient pas l'intention de prendre leur retraite, ils ont récemment été confrontés à des problèmes de santé et ont commencé à penser qu'ils ne pourraient peut-être pas continuer à travailler ainsi pour toujours. Ils ont tous deux eu récemment 60 ans et pour la



première fois de leur vie, ils ont envisagé leur avenir financier à un peu plus long terme, au-delà de leur prochain voyage dans une autre région exotique du monde. Ils ont discuté avec quelques amis et sont allés sur Internet pour apprendre les bases du système de retraite de leur pays.

La première chose qu'ils ont découverte est que, comme dans de nombreux autres pays, le système de retraite repose essentiellement sur **trois piliers**. Premièrement, ils auront droit à une pension d'État (premier pilier) dès qu'ils auront atteint l'âge officiel de la retraite, soit 67 ans. Selon les règles en vigueur dans leur pays, ils disposeront ainsi d'un revenu de base d'environ 1 000€ par mois, suffisant pour les sortir de la pauvreté s'ils n'ont pas de dettes ou de frais fixes excessifs, comme un loyer très élevé. Ils recevront cette pension dans tous les cas, qu'ils continuent à travailler ou non. Tant qu'ils conservent leurs revenus mensuels, ce n'est qu'un revenu supplémentaire chaque mois – quelque chose à attendre avec impatience !

Le second pilier ne s'applique pas à Joe et Albert, car ils ont toujours été indépendants et n'ont jamais travaillé comme salarié. Comme la quasi-totalité des indépendants et des travailleurs free-lance, ils n'ont pas cotisé à fonds de retraite professionnel et ne le feront jamais. Ils auraient pu se constituer volontairement leur propre pension dans le cadre du troisième pilier, mais ils ne l'ont pas fait jusqu'à présent – ils avaient d'autres priorités ! Ils peuvent le regretter aujourd'hui, mais ils ont profité de leur vie jusqu'à présent et il n'y a aucune raison de paniquer immédiatement, encore moins tant qu'ils continuent à travailler.

Que peuvent conclure Joe et Albert et que doivent-ils faire pour planifier leur avenir ? La première chose qu'ils concluent est que ce n'est probablement pas une bonne idée de prendre sa retraite avant ou même à 67 ans. Cela entraînerait une perte considérable de revenus tout en sachant qu'ils n'ont aucune autre source de revenus sur laquelle ils pourraient compter. Leur seul revenu serait la pension de l'État. Ils devraient déménager dans un appartement beaucoup moins cher, probablement à la périphérie de la ville plutôt que dans le centre-ville animé, et ils devraient changer radicalement leur mode de vie.

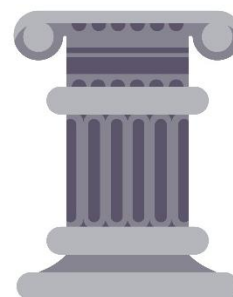
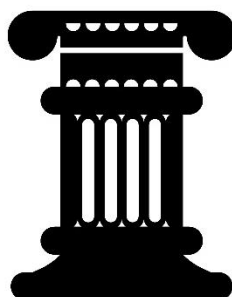
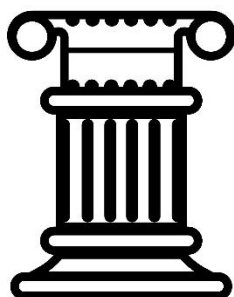
LES TROIS PILIERS DE LA PLUPART DES SYSTÈMES DE RETRAITE EUROPÉENS

Premier pilier : Le premier pilier est la pension d'État, organisée au niveau national. Il verse généralement une rente mensuelle qui peut dépendre du nombre d'années de résidence dans le pays, des revenus et des cotisations de l'individu, et/ou de ses besoins (c'est-à-dire d'autres sources de revenus). Dans certains pays (par exemple l'Italie, la France, la Pologne et l'Allemagne), le premier pilier est la principale disposition en matière de pension, tandis que dans d'autres pays (par exemple les Pays-Bas), ils ne fournissent qu'un revenu de base tout juste suffisant pour éviter la pauvreté pendant la vieillesse. Les pensions du premier pilier sont généralement financées par les impôts ou les cotisations des travailleurs actuels (système dit de répartition).

Deuxième pilier : Le deuxième pilier est une pension liée à un fonds professionnel, généralement à PD ou à CD et souvent obligatoire, avec une gestion indépendante des investissements par un fonds de pension ou une compagnie d'assurance, généralement organisés par l'employeur ou un groupe d'employeurs du même secteur. Elle complète la pension d'État et vise à aider les salariés à lisser leur consommation au cours de leur cycle de vie et à maintenir leur niveau de vie à la retraite.

Troisième pilier : Le troisième pilier consiste en des contributions volontaires sous diverses formes, notamment sur des plans d'épargne professionnels et / ou privés, proposés par des compagnies d'assurance, des banques ou d'autres sociétés financières. Ces cotisations peuvent compléter les pensions du premier et deuxième piliers ou les remplacer pour les groupes d'individus ayant peu contribué dans les premier et deuxième piliers, comme les indépendants.

Ce n'est pas vraiment un problème pour eux à court terme, tant qu'ils restent en bonne santé et qu'ils aiment leur travail. Après tout, l'avantage d'être son propre patron est qu'il n'y a pas de retraite obligatoire liée à l'âge et Joe et Albert peuvent continuer à faire ce qu'ils font maintenant aussi longtemps que leur santé le permet. Ils peuvent également réduire progressivement leur effort en travaillant moins d'heures. La pension d'État leur permettrait de le faire à 67 ans sans réduction de leur revenu mensuel.

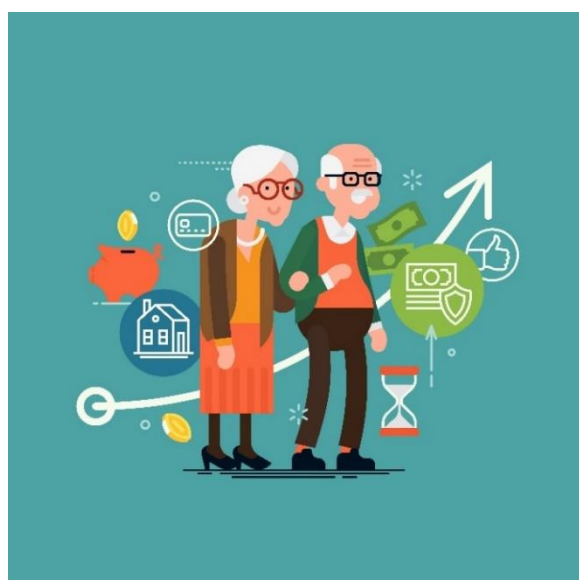


Il existe néanmoins un risque lié au vieillissement et à la détérioration de la santé. Les petits problèmes de santé auxquels ils sont déjà confrontés leur ont fait prendre conscience qu'ils ne pourront ou ne voudront probablement pas faire le même travail à 77 ans, par exemple, et que les problèmes de santé pourraient même survenir plus tôt. Finalement, ils décident de commencer à planifier leur retraite !

Joe et Albert sont actuellement en assez bonne santé pour travailler autant qu'avant et gagner le même salaire. Ils décident de changer leur mode de vie et de renoncer à une partie de leur vie, en réduisant, par exemple, le nombre et l'extravagance de leurs voyages exotiques et leurs consommations dans des

restaurants chics. De cette façon, ils pensent pouvoir économiser environ 10 000 € par an dans les années à venir. Ils décident d'investir cet argent dans une pension volontaire du troisième pilier et prennent rendez-vous avec une conseillère financière fiable recommandée par des amis.

La conseillère financière est immédiatement enthousiaste à l'idée d'établir un plan décent et réalisable. Par moment, elle avait envie de dire à quel point elle regrettait qu'Albert et Joe ne soient pas venus la voir plus tôt, car des investissements plus précoces auraient donné des rendements moyens positifs pendant un plus grand nombre d'années, et il aurait été beaucoup moins coûteux de se constituer un patrimoine de retraite décent (voir l'histoire de Juliette). Cependant, elle garde ces pensées pour elle, car il ne sert à rien de blâmer ses clients pour quelque chose qu'ils ne peuvent pas réparer.



Étant donné que la pension d'État fournit un revenu de base et que l'horizon temporel est raisonnablement long, la conseillère pense qu'Albert et Joe devraient investir leur argent dans des actifs financiers risqués, afin d'augmenter le rendement attendu. Elle leur conseille d'investir leur épargne auprès d'une société qui garantit que l'argent ne sera utilisé que pour financer des entreprises socialement responsables et durables. L'entreprise

fait valoir de manière convaincante que le rendement annuel attendu de l'investissement est de 5 %.

Exercice 4 Accumulation d'un patrimoine de retraite – un exercice facultatif qui nécessite quelques calculs sérieux :

- Supposons qu'Albert et Joe investissent 10 000 € par an pendant les cinq prochaines années. Ils ne veulent pas s'engager à investir davantage au cours des cinq années suivantes, mais ils ont l'intention de laisser leur investissement fructifier pendant cinq années supplémentaires. Quel sera leur patrimoine retraite attendu après 10 ans ?
- Il n'y a aucune garantie que le rendement réel sera toujours de 5 %, mais leur conseiller financier soutient de manière convaincante qu'il est très peu probable que le rendement moyen descende en dessous de 2 % (le pire cas). Il se peut qu'il y ait quelques années avec des rendements négatifs, mais, très probablement, ceux-ci

seront compensés par des années avec des rendements supérieurs à 5 %. Il est également très peu probable que le rendement moyen soit supérieur à 8 % (le meilleur cas). Quel sera le montant du patrimoine retraite après 10 ans dans ces deux cas extrêmes ?

- c. Le conseiller financier est un véritable expert et sait que les cotisations de retraite sont déductibles des impôts et ce qui permet une **imposition différée**. Albert et Joe n'ont pas encore accumulé beaucoup de patrimoine de retraite par rapport à leurs revenus. Cela signifie qu'Albert et Joe peuvent investir beaucoup plus que 10 000 € par an. Le taux d'imposition (marginal) auquel ils sont soumis est de 37,5 %. Combien peuvent-ils investir chaque année si le montant net (après impôt) qu'ils consacrent à l'épargne-pension est de 10 000 € ? Quelle sera la réponse à la question (a) s'ils investissent ce montant au lieu de 10 000 € ?

Réponses

- a. Le montant de l'investissement est de 10 000 € chaque année pendant cinq ans, avec un taux de rendement de 5 % pour une période de 10 ans. Comme dans l'exercice 1b, le patrimoine retraite attendu après 10 ans est de $(1 + 0,05)^5 \times 10\,000 \times (1,05 + 1,05^2 + \dots + 1,05^5) = 10\,000 \times (1,05)^6 \times [1 - (1,05)^5] / (1 - 1,05) = 74\,048,74 \text{ €}$.
- b. En effectuant des calculs similaires avec des taux de rendement différents, on obtient les résultats suivants : si le taux de rendement est de 2%, 58 605,94 € ; si le taux de rendement est de 8%, 93 095,58 €.
- c. Le taux d'imposition étant de 37,5 %, si le montant qu'ils investissent dans leur patrimoine retraite est de $1 / (1 - 0,375) \times 10\,000 \text{ €} = 16\,000 \text{ €}$, l'impôt qu'ils devront payer sera réduit de 37,5 % de ce montant, c'est-à-dire de 6 000 €. Cela signifie que leur épargne-pension nette sera de 10 000 €. Dans ce cas, leur patrimoine retraite est de $1,6 \times 74\,048,74 \text{ €} = 118\,478 \text{ €}$. C'est un peu plus que le montant obtenu à la question (a) !

IMPOSITION DIFFÉRÉE (LA RÈGLE D'INVERSION)

L'imposition différée signifie que les cotisations de retraite sont exonérées de l'impôt sur le revenu. Les revenus issus d'un produit d'épargne retraite sont imposés une fois qu'ils sont perçus par le particulier (après la retraite). De nombreux pays utilisent cette méthode pour stimuler l'épargne-retraite. La situation la plus courante est que le revenu est plus élevé pendant les années de travail qu'après la retraite. Étant donné que les taux d'imposition marginaux augmentent avec le revenu, cela signifie que l'imposition différée permet non seulement de retarder le paiement des impôts, mais aussi de réduire l'impôt total sur le revenu payé au cours du cycle de vie. En d'autres termes, l'imposition différée constitue une subvention implicite à l'accumulation d'un patrimoine de retraite.

Avant de prendre leur décision, Albert et Joe veulent savoir ce que représentera réellement pour eux le montant accumulé du patrimoine retraite. Pour bénéficier d'un traitement fiscal favorable, il faut que ce montant soit utilisé pour acheter une rente, en l'occurrence une rente sur deux têtes : celle d'Albert et celle de Joe. Pour simplifier les choses, divisons le montant en deux parties égales, utilisées pour acheter deux rentes distinctes, l'une sur la tête d'Albert et l'autre sur la tête de Joe. Cela signifie que le conjoint survivant reçoit la moitié de ce que le couple reçoit au décès de l'autre conjoint.

Le conseiller financier propose d'acheter deux rentes simples avec certains montants annuels et sans risque lié à l'évolution des conditions du marché financier. Albert et Joe ont l'intention de faire valoir leur droit à la rente lorsqu'ils auront 67 ans. La situation est la même pour chacun d'eux et essentiellement la même que pour Juliette dans l'exemple précédent. La seule différence réside dans le montant total du patrimoine retraite, mais le montant de la rente est proportionnel au montant du patrimoine retraite : si le patrimoine retraite est deux fois plus élevé, la rente mensuelle avant impôt est également deux fois plus élevée.

Exercice 5 Revenu d'une rente de retraite facultative – nécessite quelques calculs sérieux

- a) En utilisant les chiffres de la rente de Juliette et en les combinant avec les résultats de l'exercice 4c, déterminez les versements mensuels de rente avant impôt attendus pour Albert et Joe, individuellement et en couple.
- b) Déterminez les mêmes montants, mais maintenant dans le pire scénario de l'exercice 4.
- c) Supposez qu'Albert et Joe soient soumis aux mêmes règles d'imposition sur le revenu (le système fiscal les considère comme des individus qui perçoivent tous deux le même revenu). Que pouvez-vous dire des montants mensuels après impôt qu'Albert et Joe peuvent espérer ?

Réponses

- a) En prenant sa retraite à l'âge de 67 ans, Juliette dispose d'un patrimoine retraite de 800 000 €. Avec cette somme, elle pourrait acheter une rente de 3 200 € par mois (avant impôt). Albert et Joe s'attendent à avoir un patrimoine retraite total de 118 478 €, soit 59 239 € chacun. En supposant que tout fonctionne proportionnellement (en ignorant les coûts fixes et en supposant que Juliette, Albert et Joe vivent dans le même pays et sont soumis aux mêmes règles fiscales), cela donnerait une rente mensuelle brute de $59\,239/800\,000 \times 32 = 237$ € par mois pour chacun d'eux, soit 474 € pour le

couple. Cette rente s'ajouterait à leur pension de base (1^{er} pilier) de 1 000 € par mois, de sorte que leur revenu total serait de 1 474 € par mois.

- b) Dans le pire des cas, leur patrimoine retraite serait de $1,6 \times 58\,606 \text{ €} = 93\,770 \text{ €}$ (46 885 € chacun). Cela leur permettrait de percevoir une rente de 375 € par mois et une pension de base de 1 000 €.
- c) La part du revenu qui doit être payée sous forme d'impôts sera plus faible que pour Juliette (même si Juliette a pris sa retraite à 63 ans ; voir exercice 2), puisque leur revenu est plus faible et que le système fiscal est progressif. Leur revenu net sera donc au moins de $0,68 \times 1\,474 \text{ €} = 1\,002 \text{ €}$ par mois.

Les systèmes de pension à travers les pays

Les deux études de cas présentées ci-dessus vous donnent, nous l'espérons, un premier aperçu du monde complexe des pensions et des retraites. Pour plus de détails, les règles propres à chaque pays ont une grande importance. Chaque pays possède son propre système de retraite, avec ses propres complexités et ses propres avantages et inconvénients. Il est difficile d'expliquer les caractéristiques de tous ces systèmes de retraite dans ce livret. Certains systèmes de retraite sont sans doute meilleurs que d'autres, et il existe un classement international réalisé par des experts en matière de pension, avec en tête de classement certains pays, comme les Pays-Bas et le Danemark, et d'autres pays en queue de classement, comme le Japon, ce qui est peut-être surprenant (voir figure 1).

L'un des critères du classement est le taux de remplacement net du salarié moyen, c'est-à-dire le rapport entre la pension nette à la retraite et le salaire net avant la retraite. Ce montant varie considérablement d'un pays à l'autre, comme le montre la figure 2 des faits stylisés. Dans l'Union européenne (UE), le taux de remplacement net moyen en 2018 pour un salarié moyen était d'environ 64 %, variant de moins de 28 % au Royaume-Uni à plus de 90 % en Italie.

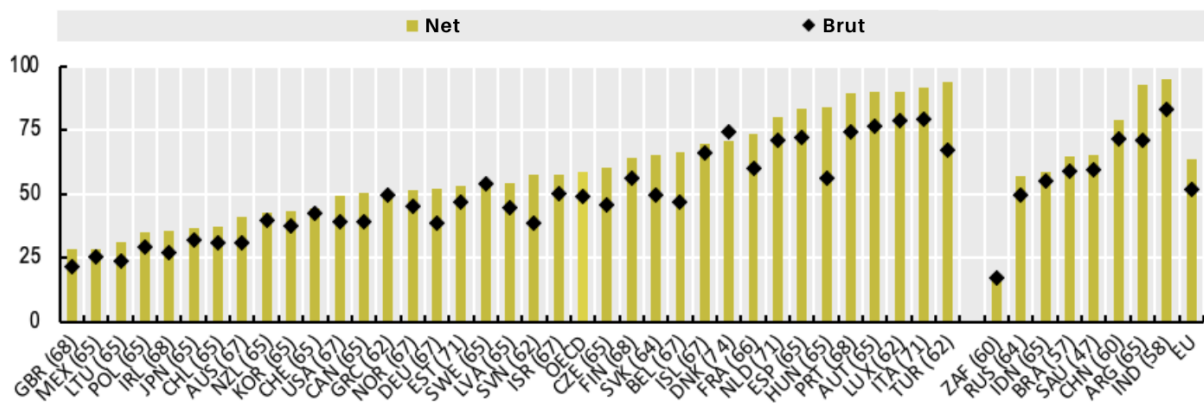
Figure 1 Faits stylisés : L'indice Melbourne Mercer Global Pension 2019

Note	Indice	Pays		Description
A	>80	Danemark Pays-Bas		Un régime de retraite de première classe et solide, qui offre de bonnes prestations, qui est durable et présente un haut niveau d'intégrité.
B+	75-80	Australie		Un système qui a une structure solide, avec de nombreuses caractéristiques intéressantes, mais qui présente des points à améliorer, ce qui le différencie d'un système de qualité A.
B	65-75	Canada Chili Finlande Allemagne Irlande	Nouvelle Zélande Norvège Singapour Suède Suisse	
C+	60-65	France Hong Kong SAR Malaisie	Angleterre États-Unis	Un système qui présente des caractéristiques intéressantes, mais qui comporte également des risques et/ou des lacunes importantes qu'il convient de corriger. Sans ces améliorations, son efficacité et/ou sa viabilité à long terme peuvent être remises en question.
C	50-60	Autriche Brésil Colombie Indonésie Italie	Pérou Pologne Arabie Saoudite Afrique du Sud Espagne	
D	35-50	Argentine Chine Inde Japon Corée	Mexique Philippines Thaïlande Turquie	Un système qui possède certaines caractéristiques souhaitables, mais qui présente également des faiblesses et/ou des omissions majeures auxquelles il faut remédier. Sans ces améliorations, son efficacité et sa durabilité sont mises en doute.
E	<35	Nil		Un système médiocre qui est peut-être aux premiers stades de développement ou inexistant

Source : Tableau 5 de <https://info.mercer.com/rs/521-DEV-513/images/MMGPI%202019%20Full%20Report.pdf>.

Cependant, le salarié moyen n'est pas le seul élément qui compte ; le facteur le plus important est peut-être la façon dont le système de retraite prévient contre la pauvreté des personnes âgées (la population des 65 ans et plus). Les faits stylisés de la figure 3 nous apprennent qu'en Corée du Sud et en Chine, la pauvreté des personnes âgées est très élevée, beaucoup plus que dans les autres groupes d'âge, alors que dans des pays comme les Pays-Bas et la France, la pauvreté des personnes âgées est plutôt rare. Cela s'explique en grande partie par le système de retraite, qui fournit un revenu de base à presque tout le monde, indépendamment de leur emploi ou de leurs revenus passés.

Figure 2 Faits stylisés : Taux de remplacement net et brut pour un salarié moyen



Source : Panorama des pensions de l'OCDE, 2019. Les âges officiels de départ à la retraite figurent entre parenthèses⁴.

Exercice 6 Utilisez la figure 2 des faits stylisés pour répondre aux questions suivantes :

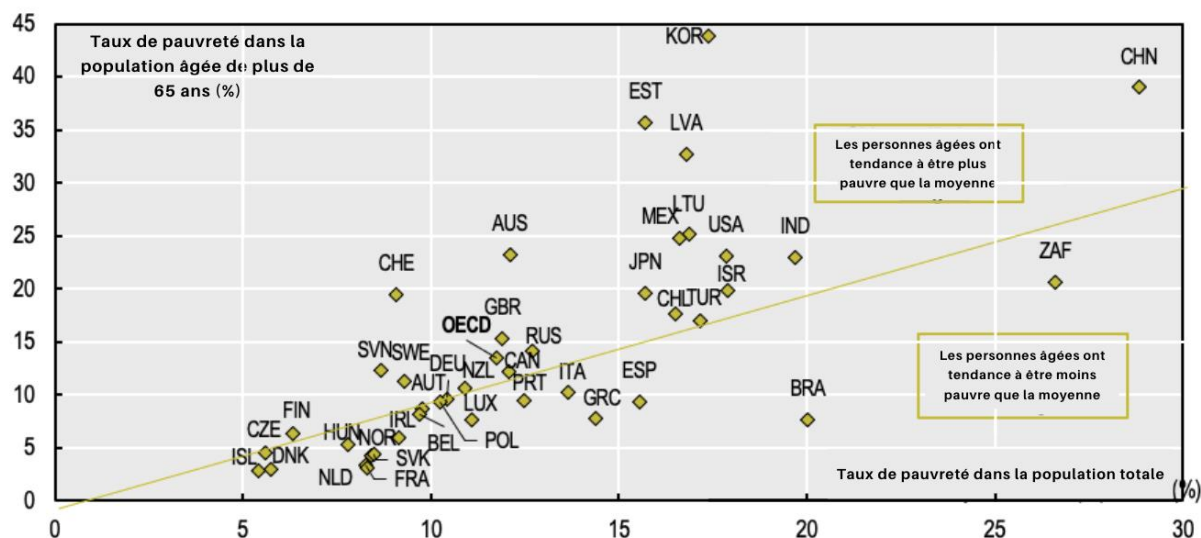
- Quel est le taux de remplacement net moyen pour un salarié moyen dans les pays de l'UE ?
- Quel pays de l'UE a le taux de remplacement net le plus élevé pour un salarié moyen ? Et quel pays de l'UE a le taux de remplacement net le plus bas ?
- Pourquoi le taux de remplacement net est-il généralement plus élevé que le taux de remplacement brut ?

Réponses

- Environ 65 %. Voir la barre de l'histogramme à l'extrême droite de la figure.
- Le Royaume-Uni a le taux de remplacement net le plus bas, et l'Italie le plus élevé.
- Cela s'explique par le fait que le taux d'imposition est plus élevé pour les hauts revenus. Comme le revenu avant la retraite est plus élevé qu'après la retraite, l'impôt est également plus élevé avant qu'après la retraite.

⁴ Voir <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/b630ed29-en/index.html?itemId=/content/component/b630ed29-en#figure-d1e28616>.

Figure 3 Faits stylisés : Taux de pauvreté monétaire par âge, personnes âgées par rapport à la population totale en 2016 ou la dernière année disponible.



Source : Panorama des pensions de l'OCDE, 2019.⁵

Exercice 7 Utilisez la figure 3 des faits stylisés pour répondre aux questions suivantes :

- Quel est le taux de pauvreté des personnes âgées dans l'OCDE, en moyenne ? Et le taux de pauvreté de l'ensemble de la population ?
- Quels sont les pays de l'UE où la pauvreté des personnes âgées est la plus faible ? S'agit-il également des pays où le taux de pauvreté de l'ensemble de la population est le plus faible ?

Réponses

- Voir le losange bleu foncé ; environ 14 % chez les personnes âgées et environ 12 % pour l'ensemble de la population.
- Le Danemark, la France et les Pays-Bas ont les taux de pauvreté les plus bas parmi les personnes âgées (environ 3 %). La République tchèque a le taux de pauvreté le plus bas pour l'ensemble de la population (moins de 6 %).

Si vous voulez connaître plus en détail le système de pension de votre propre pays, vous pouvez trouver une quantité incroyable d'informations sur Internet, peut-être trop. Pour la plupart d'entre vous, une meilleure façon de commencer

⁵ Voir <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/fb958d50-en/index.html?itemId=/content/component/fb958d50-en#figure-d1e41733>.

est probablement de consulter votre responsable des ressources humaines, un collègue senior, un ami ou un membre de votre famille expert en la matière.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Il est important de tenir compte des **conséquences qu'auront vos choix entre différents emplois sur votre pension de retraite**. Si votre employeur contribue à la constitution d'un patrimoine de retraite, vous pouvez considérer cela comme un retard de salaire. Un bon régime de pension peut compenser un salaire inférieur. Cela s'applique déjà dès le début de votre carrière.
- En général (mais pas toujours), un emploi permanent en tant que salarié dans une grande ou moyenne entreprise est automatiquement assorti d'un **régime d'épargne retraite**. Dans les autres cas, notamment si vous êtes indépendant ou si vous travaillez en free-lance, vous devez prendre vos propres dispositions et vous constituer vous-même un capital pour votre retraite tout au long de votre vie active.
- Si vous pouvez choisir le montant à épargner pour votre pension, sachez qu'il est **souvent plus avantageux d'investir dans des produits d'épargne retraite que dans des actifs financiers**, en raison du traitement fiscal avantageux des cotisations de pension, et parfois, des subventions sur les cotisations de pension versées par votre employeur.
- Les cotisations versées à un âge plus précoce ont plus de temps pour générer des rendements positifs et permettront normalement une augmentation plus importante de votre pension que les cotisations versées juste avant votre départ à la retraite. Cela vaut donc la peine de **commencer à planifier votre retraite à un stade précoce de votre carrière**, en particulier si vous ne relevez pas d'un régime de pension obligatoire.
- Il existe de **nombreux régimes de pension différents** (obligatoires ou non, à prestations définies ou à cotisations définies, payés par l'employeur et/ ou le salarié). Les pensions à cotisations définies sont généralement plus risquées que les pensions à prestations définies, car le patrimoine accumulé dépend directement de l'évolution des marchés financiers.
- Il existe de **nombreuses autres sources de risque** : l'inflation (pouvoir d'achat par rapport à la valeur nominale), le risque de chômage, la variation des revenus, la composition du ménage (divorce, veuvage), les dépenses médicales, etc. Il est donc impossible de tout planifier parfaitement. Cette incertitude peut vous inciter à être prudent dans vos choix et à prévoir le pire des scénarios.

- Non seulement vos revenus après la retraite ont de l'importance, mais aussi **vos dépenses**. Si vous savez que vous dépenserez beaucoup moins une fois à la retraite (par exemple parce que votre emprunt immobilier est complètement remboursé), une pension plus faible pourrait suffire à maintenir votre niveau de vie. Mais à un âge très avancé, il faut parfois intégrer une maison de retraite qui est souvent très chère. Le coût de la dépendance doit être pris en compte.
- Lorsque vous prenez votre retraite, **vos patrimoine de pension peut être transformé en une rente**. Parfois, cette transformation est obligatoire et parfois vous pouvez choisir de recevoir immédiatement une partie ou même la totalité de votre patrimoine de retraite (une somme forfaitaire). La rente vous donne généralement un montant fixe jusqu'à votre décès, ce qui vous évite de manquer d'argent si vous vivez plus longtemps que prévu. La rente vous garantit un revenu aussi longtemps que vous vivrez (et elle s'arrêtera si vous décédez).
- D'autre part, **une somme forfaitaire fournit une richesse liquide** que vous pouvez utiliser de plusieurs façons, par exemple, pour rembourser votre emprunt immobilier. Si vous décédez, ce qui reste de la somme forfaitaire revient à vos héritiers sous forme de legs.
- Si vous avez un conjoint et/ou des enfants à charge, vous devez, bien entendu, **examiner l'adéquation financière de votre pension avec la composition de votre foyer**. Par exemple, il est important d'examiner attentivement ce qu'il adviendrait des revenus de votre ménage si vous veniez à décéder avant ou après votre retraite. Dans la plupart des cas, vous pouvez choisir une rente (un peu moins élevée) qui assure à votre conjoint un revenu après votre décès.
- **Le moment où vous prenez votre retraite a une grande importance pour votre revenu annuel après la retraite**. Si l'âge de votre départ à la retraite est flexible, vous pouvez choisir de prendre une retraite plus tardive si votre patrimoine de retraite est plus faible que prévu. La retraite progressive (travail à temps partiel à un âge plus avancé) peut également être une option intéressante.



Realized with the financial support of the European Union - Erasmus+ project n. 2020-1-IT02-KA203-079758

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Cover photo: Unsplash.com

Find more information on ANGLE: www.angle-cerp.carloalberto.org